

## LES TRAVAUX DE LA DEMOCRATIE EN SANTE EN OCCITANIE

### Les derniers chiffres de la vaccination en Occitanie

EN OCCITANIE, LE 19/05/2021 :

- 2 876 541 injections ont été réalisées dont 1 970 528 primo-injections.

Ont reçu au moins une dose :

- 42,3% de la population de 18 ans ou plus
- 51% des personnes de 50 à 64 ans
- 82% de la population de 65 ans et plus.

### Les bulletins d'information à suivre en Occitanie

Pour lire le bulletin d'information sur la situation sanitaire régionale [cliquez ici](#)



### Une juste information sur la vaccination...

...sur le [site](#) du Ministère des Solidarités et de la Santé et sur le [site](#) vaccination info service.

### Label des droits des usagers du système de santé .....

Sur proposition de la **commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers** de la CRSA, **4 initiatives développées dans le contexte de la crise sanitaire par les acteurs de santé ont été labellisées en OCCITANIE** par l'ARS. [Pour retrouver ces initiatives](#)



### Le Mot du président de la CRSA, Pr Laurent SCHMITT



La CRSA, dans ses commissions, s'est attachée à **accompagner les personnes vulnérables en période de COVID**. Les **jeunes étudiants** et les **jeunes travailleurs** bénéficient de dispositifs de soutiens spécifiques. Les **personnes en situation de handicap, leurs familles et les structures de vie** ont un **accès priorisé à la vaccination**. Les personnes à la rue, celles relevant des PASS font l'objet d'une attention toute particulière. La CRSA représente **le parlement de la santé de l'Occitanie**. A ce titre, elle doit **avoir un intérêt tout particulier** pour tous ceux « silencieux », « invisibles », marginalisés ou simplement un peu à l'écart des circuits d'information, de soutien, de représentation. **Une résolution de la CRSA a été adoptée**. Vous la trouvez dans ce bulletin. Une résolution ne représente pas une action. Elle pose **un cadre d'un intérêt spécifique et précise des points d'action à développer**. Différents partenaires sociaux, territoriaux, associatifs, médico sociaux sont ainsi sensibilisés. **La vulnérabilité et la précarité ne doivent pas être laissées au bord du chemin dans notre région** d'où cette résolution de la CRSA.

### Le Mot du Directeur général de l'ARS, Pierre RICORDEAU



Les signes progressifs d'amélioration de la situation sanitaire en Occitanie sont encourageants. **Ils confirment l'impact de nos efforts collectifs. Ne relâchons rien pour en garder tout le bénéfice tout au long des prochaines semaines. Gestes barrières, tests de dépistage, vaccination sont nos atouts pour retrouver peu à peu nos proches.**

En dépit des jours fériés la semaine dernière, l'objectif fixé de **400 000 injections** a été tenu contre 300 000 injections la semaine antérieure. La campagne poursuit son intensification pour tenir le prochain objectif national de 30 millions de primo-vaccinés mi-juin.

Pour tenir compte de l'impact de la crise sanitaire actuelle et de ses conséquences économiques et sociales sur l'évolution des besoins de santé de la région et en écho aux préoccupations exprimées par la CRSA, j'ai créé une mission en charge de mettre en place un cadre renforcé de gouvernance stratégique régionale, **dédiée à la lutte contre les inégalités sociales de santé**, associant l'ensemble des acteurs sous l'égide de l'ARS.

### Crise COVID-19 et grande précarité

Une résolution a été adoptée par la commission permanente le 5 mai 2021 **sur l'accès à la santé des personnes les plus précaires**. Elle fait suite aux témoignages et propositions d'acteurs de la solidarité invités par le groupe de travail CRSA-COVID. [Lire la résolution en page 2.](#)

### Crise COVID-19 et personnes en situation de handicap...

Sur l'invitation de l'ARS, le 4 mai 2021, des échanges entre **associations représentant les usagers, personnes en situation de handicap, familles, aidants et professionnels** ont permis de **croiser les regards et partager les enjeux des accompagnements de demain**. Au-delà, des axes de travail ont été dégagés et seront mis au travail.

### Nouvelle mandature pour la CRSA : les prochaines échéances

**Fin mai** : publication du nouveau décret CRSA et saisine par l'ARS des institutions, collectivités territoriales, associations d'usagers, acteurs de la santé,....pour proposition de candidatures pour la nouvelle mandature

**Début juillet** : clôture des appels à candidatures  
**Septembre** : séance plénière de clôture de la CRSA

**30 septembre** : fin du mandat des membres de la CRSA

**Octobre** : installation de la nouvelle CRSA. Des informations seront prochainement disponibles sur le site internet de l'ARS <https://www.occitanie.ars.sante.fr/>



## Résolution adoptée par la commission permanente le 5 mai 2021 sur la grande précarité et la pandémie de la covid-19

La sortie de la crise de la covid-19 ne sera possible que si chacun est accompagné avec attention. Il est nécessaire pour ce faire de porter **une attention particulière aux difficultés d'accès à la santé des personnes les plus précaires**. Cette préoccupation est au cœur des ambitions du **PRS OCCITANIE** (Projet Régional de Santé).

1- La CRSA rappelle que l'Occitanie est la 4ème région la plus pauvre de France et que de nombreux **besoins fondamentaux des populations précaires** doivent être assurés afin de garantir la santé. C'est le sens des actions d'accompagnement qui ont été prévues **dans le PRAPS (Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins des plus démunis)** et débattues au sein de la CRSA.

La CRSA appelle l'attention sur les **solutions à apporter aux questions du logement des sans-abris, de l'hygiène** avec une mise à disposition de points d'eau et de possibilités sanitaires, de l'alimentation avec une distribution de repas ou de colis alimentaires. Le renforcement de la politique du « logement d'abord » est souhaité.

2- Vis à vis de **populations migrantes et précaires**, la CRSA souligne le **rôle important des médiateurs en santé et des interprètes** ainsi que la nécessité de disposer de documents simplifiés en langues étrangères pour **améliorer l'information sanitaire** et infléchir les représentations en santé afin d'augmenter l'acceptation des tests de dépistage et de la vaccination. Elle insiste également sur le **rôle des pairs aidants**, encourage leur formation à la multi-culturalité et aux connaissances en santé.

3- La CRSA souligne **l'importance de la bonne coordination de l'ensemble des services de l'Etat** qui interviennent en matière de logement, de sécurité à la rue, d'interventions sanitaires et de cohésion sociale. Cette coordination doit anticiper les difficultés économiques et sociales liées à la crise sanitaire touchant les populations et majorant la précarité y compris chez les jeunes étudiants ou travailleurs.

4- Les actions de prévention vis-à-vis des personnes en situation de précarité impliquent aussi le **rôle des collectivités territoriales et des associations et nécessitent une approche différenciée selon les territoires ruraux et urbains et selon les publics**. Les quartiers prioritaires comme les zones d'habitat rural nécessitent des **actions préventives diversifiées**.